

Fiche espèce N° 51

Guifette noire

Chlidonias niger

Code Natura 2000 : A 197

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe IConvention de Berne : Annexe IIStatut européen : en déclinListe rouge nationale : vulnérableListe rouge LR : à surveiller

Description de l'espèce

Proche des sternes, ou hirondelles de mer, la Guifette noire se distingue en plumage nuptial par sa tête et son dessous du corps noir, et le dessus uniformément gris noirâtre. Le bec et les pattes sont noirs en été. Durant son vol rythmé de nombreux piqués, on remarque sa queue fourchue. Le juvénile a le dos écailleux brun jaunâtre sans contraste avec les ailes et le croupion gris foncé. Chez les juvéniles et les adultes en hiver, la tache pectorale latérale sombre permet d'éviter les confusions avec d'autres espèces.

Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

Largement distribuée au niveau national au siècle dernier, la Guifette noire ne se reproduit plus que dans quelques marais atlantiques. La population française ne dépasse pas 250 couples. En LR, quelques couples se reproduisent de façon épisodique dans le Gard. L'essentielle des observations de l'espèce sont faites en migration pré-nuptiale et en moindre mesure lors de la migration post-nuptiale.



Ecologie

- Habitat : plans d'eau douce voire légèrement saumâtre avec une végétation flottante importante ou prairies inondées.
- Alimentation : imago et larve d'insectes, petits poissons et batraciens pêchés en vol à la surface de l'eau.
- Reproduction : niche le plus souvent en colonie, construisant leur nid sur des macrophytes flottants voir des plateformes flottantes installé à cet effet. [mai-juillet]
- Migration : mouvements migratoires diffus dans le temps et l'espace. Les populations européennes hivernent en grande partie en Afrique tropicale.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean
Migrateur	20 - 40 / 20

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ **Etat de conservation**

La Guifette noire n'utilise le site qu'en période de migration et des petits groupes peuvent alors y stationner. Aucune tendance ne peut être définie.

❖ **Caractéristique de l'habitat**

La majorité des observations d'individus en stationnement sont faites sur la roselière des marais de Saint Louis (l'espèce migre aussi par la mer). La présence d'un groupe de Guifette moustac en fin d'hivernage doit jouer un rôle attractif dans ce phénomène. De plus, on peut observer quelques individus s'alimentant sur toutes les marges lagunaires du site avec une préférence pour les milieux doux ou saumâtres.

❖ **Menaces**

- La diminution des apports d'eau douce et la régression des milieux dulçaquicoles;

❖ **Mesures de gestion**

- Favoriser l'inondation et le maintien en eau douce de grandes surfaces;

❖ **Interaction avec d'autres espèces**

Ces mesures vont dans le sens d'une meilleure gestion hydraulique des milieux dulçaquicoles favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau dont beaucoup d'espèces chassables.